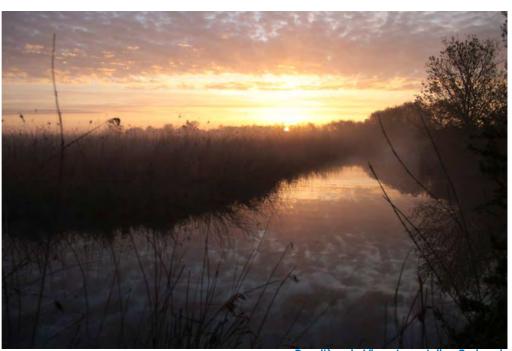


Inventaire des passereaux paludicoles en Marais Poitevin

Octobre 2009













Suivi des passereaux paludicoles en Marais poitevin

Rédaction: Julien Sudraud

Avec la collaboration de : Fabien Mercier, Francis Meunier









Ligue pour la Protection des Oiseaux

Délégation Vendée

Sommaire

Introduction	3
I – Protocole	4
I – Protocole 1.1 – Méthode d'inventaire 1.2 – Les sites de suivis	4
II – Résultats et analyses	7
II – Résultats et analyses	8
Conclusion	13
Résumé	14
Bibliographie	15
Annexe	16

octobre 2009

Introduction

Ce suivi de passereaux paludicoles s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin, piloté par le Parc interrégional du Marais poitevin. Cet inventaire a été réalisé au cours du printemps 2009 sur 14 roselières de l'ouest du marais.

Les résultats de ce suivi sont présentés dans ce rapport après une description du protocole utilisé et des sites choisis.

La LPO Vendée remercie toutes les personnes qui sont intervenues dans ce suivi : Alain Thomas, Franck Salmon, Fabien Mercier, Emmanuel Joyeux et Sylvain Haie.

I – Protocole

1.1 – Méthode d'inventaire

L'objectif de cet inventaire est le recensement du nombre de couples ou de mâles chanteurs de passereaux paludicoles se reproduisant sur les roselières choisies pour cette étude.

Deux méthodes complémentaires sont utilisées pour cet inventaire : points d'écoute et transect. En effet, selon la configuration des roselières l'utilisation des ces méthodes apparaît comme indispensable car l'observateur doit dans la plupart des cas parcourir la roselière afin de couvrir au mieux la roselière. La méthode des points d'écoute est surtout utilisée pour les petites roselières.

Les inventaires sont réalisés de préférence au levé du jour ou éventuellement au crépuscule. Sur chaque sites, trois passages sont réalisés au cours de la saison de reproduction : mi-avril, mi-mai et mi-juin.

Les espèces concernées par cette étude sont :

- Bouscarle de Cetti
- Bruant des roseaux
- Cisticole des joncs
- Gorgebleue à miroir
- Phragmite des ioncs
- Rousserolle effarvatte
- Locustelle luscinioïde
- Rousserolle turdoïde

Une attention particulière est apportée aux espèces remarquables comme la Rousserolle turdoïde, la Locustelle luscinioïde, etc.

La LPO Vendée s'appuie aussi sur un réseau d'observateurs bénévoles. Le résultat de leur observation pourra être rajouté à ce rapport en mentionnant le fait qu'il s'agisse de données hors protocole.

1.2 – Les sites de suivis

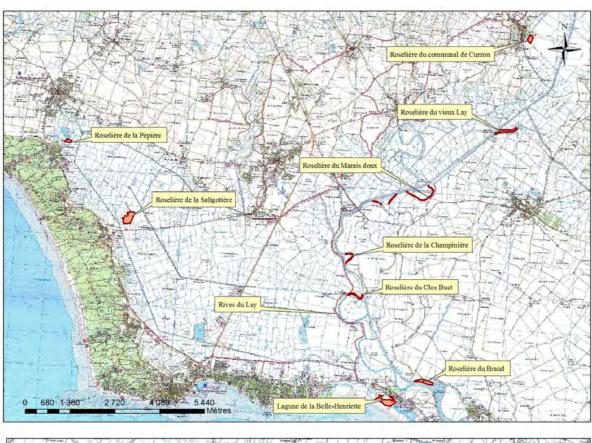
Au total, 14 roselières ont été suivies : 11 en Vendée et 3 en Charente-Maritime. La liste ci-dessous indique le nom du site, leur code (Alain Thomas, 2004), la commune et le département.

Tableau 1 : Liste des roselières suivies

Nom de la roselière	Code	Commune	Départemen t	Surface*	Nature
Lagune de la Belle- Henriette	85-13	La Tranche- sur-Mer	Vendée	9 ha	En plein
Roselière du Marais doux	85-16	Saint-Benoist- sur-Mer	Vendée	2 ha	En Bande
Roselière du communal de Curzon	85-18	Curzon	Vendée	2,5 ha	En plein
Roselière de la Pépière	85-01	Longeville-sur- Mer	Vendée	1,4 ha	En plein
Roselière du Clos Buet	85-10	Angles	Vendée	1,9 ha	Mixte Bande / plein
Roselière du Braud	85-14	Grues	Vendée	4 ha	En plein
Roselière du Vieux Lay	85-17	Saint-Denis- du- Payré	Vendée	3 ha	En plein
Roselière de la Champinière	85-09	Grues	Vendée	1 ha	En bande
Roselière de la Saligotière	85-02	Longeville-sur- Mer	Vendée	8,3 ha	En plein
Rives du Lay	85-08	Angles / Grues	Vendée	1 ha	En bande
Roselières de l'estuaire de la Sèvre	85-24 / 85- 23	Puyravault / Sainte- Radégonde- des-Noyers	Vendée		En bande
Roselière de l'estuaire de la Sèvre (bassin décantation canal maritime)	17-01	Charron	Charente- Maritime	1,5 ha	En plein
Roselière de Montifaut	17-02	Charron	Charente- Maritime	2 ha	En plein
Roselière des écluseaux	17-03	Marans	Charente- Maritime	1 ha	En plein

^{*} Cette surface est indicative et correspond plus à la surface du site. La surface de roselière est souvent inférieure

Les roselières le long de la Sèvre Niortaise (entre l'embouchure et l'écluse des Enfrenaux) sont inventoriées en bateau afin de recenser les Rousserolles turdoïdes dans le cadre d'un suivi de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon.



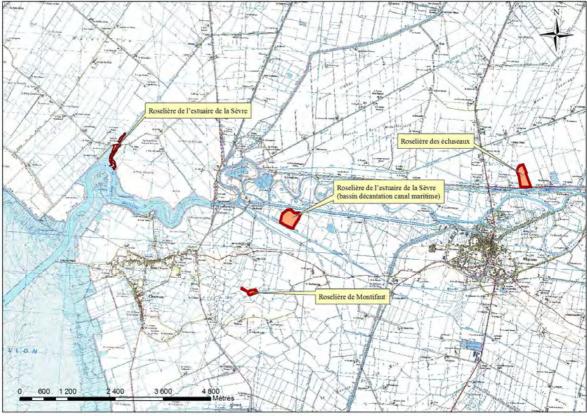


Figure 1 : Cartes de localisation des roselières inventoriées

<u>II – Résultats et analyses</u>

2.1 – Résultats globaux

Le tableau ci-dessous montre les effectifs cumulés des espèces suivies.

Espèce	Nombre de couples	Statut de
	/ cantons	reproduction
Bouscarle de Cetti	19 -21	certain
Bruant des roseaux	24 -31	certain
Cisticole des joncs	12 - 13	certain
Gorgebleue à miroir	15 - 18	certain
Phragmite des joncs	20 - 27	probable /certain
Rousserolle effarvatte	84 - 116	certain
Rousserolle tudoïde	25 - 30	certain
Locustelle luscinioïde	1 - 2	certain

L'espèce la plus abondante sur les roselières est la Rousserolle effarvatte. Ces effectifs représentent plus de la moitié des cantons comptabilisés. Elle est contactée sur tous les sites même les plus petits.

Le Bruant des roseaux est le second passereau à être contacté sur les roselières mais ses effectifs sont nettement plus faibles.

La Bouscarle et le Phragmite ont des effectifs sensiblement identiques. La Bouscarle est surtout concentrée sur les pourtours des roselières qui sont souvent favorables à son installation (buisson, aubépine...).

Concernant le Phragmite des joncs, il apparaît difficile de prouver le manière certaine sa nidification. En effet, lors du passage d'avril, cette espèce est contactée très facilement car lors de ces haltes migratoires, les mâles sont assez démonstratifs. Lors du second passage, moins de contact sont notés car les individus restés sur les roselières sont déjà entrain de nicher. Ce n'est qu'au troisième passage de la nidification peut être prouvée. A cette époque, les adultes alimentent les jeunes mais restent très discrets.

La Gorgebleue à miroir utilise les roselières mais ce milieu ne correspond pas à ces habitats de prédilection en Marais poitevin. En effet, lors du recensement de 2008, 14 % des effectifs de cantons étaient localisés sur des zones à phragmites (Joyeux, 2008). De ce fait, seuls 15 à 18 couples ont identifiés sur les sites suivis.

La Cisticole a des effectifs relativement faibles. Cette faible représentation peut s'expliquer par l'hiver 2008-2009 qui fut froid et une mortalité importante a put se produire sur cette espèce très sensible au froid. Les individus chanteurs ont surtout été contactés en fin de saison.

Un à deux cantons seulement de Locustelle luscinioïde ont été identifiés au cours de ce suivi mais en dehors du protocole. Cette espèce arrive tard sur les sites de nidification et peut être faudrait-il adapter la chronologie des passages sur certains sites (Roselière du Braud, Roselière de la Belle Henriette). En effet, un passage fin juin/début juillet apparaît comme plus opportun.

Les effectifs de Rousserolle turdoïde sont relativement stable comparé aux effectifs des années antérieures. Les roselières longeant la Sèvre Niortaise sont les plus favorables à l'installation de cette espèce. Les effectifs des rives du Lay sont moins stables et soumis à des variations importantes. D'autres petits sites

annexes peuvent aussi accueillir cette espèce mais la majeure partie des effectifs a été recensée lors de ce suivi.

2.2 – Résultats par sites

Pour chaque site, les résultats seront exprimés sous forme de minimum / maximum de couples ou cantons. Le statut de reproduction (possible, probable, certain) est aussi indiqué.

➤ Vendée

• Lagune de la Belle-Henriette

Cette roselière est la plus grande des sites suivis par cette étude. Les rousserolles effarvattes sont les plus présentes avec un effectif maximum de 18 couples celui-ci serait donc en légère augmentation par rapport aux derniers suivis. Les abords de la roselière abritent au moins 6 couples de Cisticole de joncs (chiffre stable). Cette roselière est la seule à abriter un à deux couples de Locustelle luscinioïde. Cette espèce a été contactée en dehors du protocole (A. Thomas) et correspond aux résultats obtenus chaque année. Les autres espèces ont des effectifs semblables aux résultats des suivis Life hormis la Bouscarle de Cetti qui n'a pas été contactée cette année.

Espèce	Nombre de couples	Statut de
Lspece	/ cantons	reproduction
Bruant des roseaux	5	certain
Cisticole des joncs	6	certain
Gorgebleue à miroir	1 - 2	probable
Phragmite des joncs	1 - 2	certain
Rousserolle effarvatte	10 – 18	certain
Locustelle luscinioïde *	1 - 2	probable

^{*} hors protocole (Alain Thomas)

O Roselière du Marais doux

Située le long d'un canal, cette roselière correspond à une bande de roseaux s'étendant sur les berges. La Rousserolle effarvatte est présente sur toute la longueur du site. Le Phragmite de joncs peut être considéré comme nicheur probable sur le site car aucun signe de reproduction significative n'a été observé.

Espèce	Nombre de couples / cantons	Statut de reproduction
Bouscarle de Cetti	1	certain
Bruant des roseaux	3 - 5	certain
Phragmite des joncs	3	probable
Rousserolle effarvatte	10 - 16	certain

O Roselière du communal de Curzon

Cette petite roselière située à l'entrée du communal n'abrite que quelques couples de passereaux paludicoles. La Rousserolle effarvatte représente la majeure partie des effectifs. 2 couples probables de Bruant des roseaux ont été notés.

Espèce	Nombre de couples	Statut de
	/ cantons	reproduction
Bouscarle de Cetti	1	possible
Bruant des roseaux	2	probable
Phragmite des joncs	Т.	possible
Rousserolle effarvatte	3 - 7	certain

O Roselière de la Pépière

Cette roselière est la plus petite étudiée. Malgré un bon état des niveaux d'eaux et des roseaux, elle abrite peu de couples nicheurs. Les rousserolles sont les plus présentes. Un seul contact de bruant des roseaux a été fait au cours des inventaires.

Espèce	Nombre de couples / cantons	Statut de reproduction
Bouscarle de Cetti	2	certain
Bruant des roseaux	1	possible
Cisticole des joncs	Т.	certain
Rousserolle effarvatte	3 - 4	certain

O Roselière du Clos Buet

Depuis quelques années, cette roselière fait l'objet d'un suivi régulier et de chantier (pose de clôture...). Un seul contact de Rousserolle turdoïde a eu lieu au moins de mai. Cet individu isolé était soit en migration soit correspond aux couples nicheurs le long du Lay. Deux espèces habituelle du site n'ont pas été contactée cette année : la Bouscarle de Cetti et la Cisticole des Joncs. Cette disparition d'espèce peut s'expliquer par l'hiver rigoureux 2008 -2009 qui fut du impacter les populations de ces espèces fragiles. Les autres espèces ont des effectifs stables.

Notons aussi, que le Busard des roseaux se reproduit dans la roselière (nidification certaine).

Espèce	Nombre de couples / cantons	Statut de reproduction
Bruant des roseaux	1	certaine
Gorgebleue à miroir	1 - 2	certaine
Phragmite des joncs	1	probable
Rousserolle effarvatte	6 - 8	certaine

• Roselière du Braud

Ce site accueille une diversité d'espèce intéressante (7 espèces des 8 présentes sur les roselières). La Rousserolle turdoïde peut être considérée comme nicheur certain avec 3 mâles cantonnés observés. Les effectifs obtenus

sont sensiblement les mêmes que ceux observés lors des suivis Life. Seules trois espèces voient leur effectifs diminuer légèrement : la Gorgebleue à miroir (moins 2 couples), la Cisticole des Joncs et Phragmite des Joncs (effectifs divisé par 5 depuis 2005).

Espèce	Nombre de couples	Statut de
	/ cantons	reproduction
Bouscarle de Cetti	2 – 3	probable
Bruant des roseaux	1 – 2	probable
Cisticole des joncs	1 – 2	probable
Gorgebleue à miroir	2 - 3	probable
Phragmite des joncs	1	possible
Rousserolle effarvatte	7 - 10	certain
Rousserolle tudoïde	3	probable

Roselière du Vieux Lay

En bordure du Lay, ce site a un fort potentiel pour l'accueil des passereaux paludicoles. La population de rousserolle est estimée entre 15 et 23 couples. Le Bruant des roseaux se reproduit aussi avec 4 ou 6 couples. Le Phragmite des joncs est aussi noté comme nicheurs certain (observation de transport de nourriture pour les jeunes).

Par rapport aux suivis Life au cours de dernières années, le nombre de couples de rousserolles effarvattes a doublé. Les effectifs des autres espèces sont stables hormis la Bouscarle de Cetti (nombre de cantons divisé par 4).

Espèce	Nombre de couples	Statut de
	/ cantons	reproduction
Bouscarle de Cetti	2	certain
Bruant des roseaux	4 – 6	certain
Cisticole des joncs	T	possible
Gorgebleue à miroir	2	possible
Phragmite des joncs	4 - 7	certain
Rousserolle effarvatte	15 - 23	certain

• Roselière de la Champinière

Seulement trois espèces sont présentes sur cette roselière. Le Buant des roseaux niche de manière certaine sur le site avec des effectifs stables. Les populations de Rousserolle effarvatte ont diminué pour atteindre les effectifs de l'année 2005. Aucune nidification de Phragmite des joncs n'a été observée cette année et pour la première fois la Bouscarle de Cetti a été notée nicheuse.

Espèce	Nombre de couples	
	/ cantons	reproduction
Bouscarle de Cetti	Tu-	certain
Bruant des roseaux	1 - 3	certain
Rousserolle effarvatte	4	certain

• Roselière de la Saligotière

Cette roselière est peu favorable à l'installation des passereaux paludicoles. Moins de 6 couples de rousserolles ont été identifiés et entre 1 et 2 couples de Bruant sont nicheurs certains.

Espèce	Nombre de couples / cantons	Statut de reproduction
Bouscarle de Cetti	2	certain
Bruant des roseaux	1 - 2	certain
Cisticole des joncs	1	certain
Rousserolle effarvatte	3 - 6	certain

• Rives du Lay

Pour ce site, seules les Rousserolles turdoïdes ont été inventoriés sur ce site. Entre 5 et 8 cantons ont été recensés.

O Roselières de l'estuaire de la Sèvre

Les inventaires des roselières de la Sèvre concernent particulièrement la Rousserolle turdoïde. Cette année, entre 17 et 19 mâles chanteurs ont été identifiés.

Espèce	Nombre de couples / cantons	Statut de reproduction
Bruant des roseaux	présence	certain
Gorgebleue à miroir	présence	certain
Rousserolle effarvatte	présence	certain
Rousserolle tudoïde	17-19	certain

> Charente-Maritime

• Roselière de l'estuaire de la Sèvre (bassin de décantation canal maritime)

Cinq espèces nichent sur le site. Les rousserolles effarvattes et les gorgebleues sont les espèces les plus abondantes. Le Phragmite des joncs est noté comme nicheur possible car aucun indice probant n'a été relevé.

Espèce	Nombre de couples	Statut de
	/ cantons	reproduction
Bruant des roseaux	3	certain
Cisticole des joncs	1	certain
Gorgebleue à miroir	7	certain
Phragmite des joncs	2	possible
Rousserolle effarvatte	8	certain

O Roselière de Montifaut

Avec 6 espèces nicheuses, cette roselière est celle obtenant la plus forte richesse spécifique des sites suivis en Charente-Maritime. Le Phragmite des joncs est nicheur probable comme la Bouscarle de Cetti qui est probablement liée aux buissons à proximité de la roselière.

Espèce	Nombre de couples	Statut de
	/ cantons	reproduction
Bouscarle de Cetti	1	probable
Bruant des roseaux	2	certain
Cisticole des joncs	1	certain
Gorgebleue à miroir	2	certain
Phragmite de joncs	2	probable
Rousserolle effarvatte	8	certain

O Roselière des écluseaux

Ce site obtient le nombre maximum de couples de Rousserolles effarvattes des sites de Charente-Maritime (10). Par contre, il n'y a que 3 espèces de passereaux paludicoles qui ont été inventoriés.

Espèce	Nombre de couples	Statut de
	/ cantons	reproduction
Bouscarle de Cetti	3	certain
Phragmite des joncs	2	possible
Rousserolle effarvatte	10	certain

Conclusion

Ce suivi montre que tous les sites n'ont pas le même potentiel pour l'accueil des passereaux paludicoles.

La Rousserolle effarvatte est la plus abondante et elle est présente sur toutes les roselières, les autres espèces étant cantonnées à quelques sites. La Rousserolle turdoïde qui fréquente les belles phragmitaies des zones de bord de fleuves ou canaux a des effectifs globalement stables même si à l'échelle du département de la Vendée ces effectifs ont tendance à diminuer (Sudraud, 2007). En Poitou-Charentes, cette espèce est considérée « en déclin »

Seuls 1 à 2 cantons de Locustelles luscinoïde ont été identifiés sur tous les sites.

Pour les sites suivis antérieurement (suivi Life), les résultats obtenus cette année sont sensiblement identiques. Seules deux espèces ont leurs effectifs en diminution : la Cisticole des Ioncs et la Bouscarle de Cetti.

Ces suivis devront être reconduits dans les années à venir afin d'évaluer les variations des effectifs et l'influence des travaux faits lors du programme Life Marais poitevin sur les populations.

Résumé

Ce suivi de passereaux paludicoles s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin, piloté par le Parc interrégional du Marais poitevin. Cet inventaire a été réalisé au cours du printemps 2009 sur 14 roselières de l'ouest du marais : 11 en Vendée et 3 en Charente-Maritime.

Deux méthodes complémentaires sont utilisées pour cet inventaire : points d'écoute et transect. Trois passages ont été effectués au cour de la saison : mi avril, mi mai et mi juin.

Les résultats des suivis montrent que les effectifs sur les sites suivis antérieurement sont stables hormis la Cisticole des Joncs et la Bouscarle de Cetti qui ont du subir un hiver 2008/2009 assez froid pouvant affecter sensiblement les populations. La Rousserolle effarvatte est la plus abondante et elle est présente sur toutes les roselières. Seuls 1 à 2 cantons de Locustelles luscinoïde ont été identifiés sur tous les sites prospectés. La Rousserolle turdoïde qui fréquente les belles phragmitaies des zones de bord de fleuves ou canaux a des effectifs globalement stables.

Ces suivis pourront être reconduits dans quelques années afin de suivre l'évolution des peuplements sur chaque site.

Bibliographie

Collectif, in http://www.faune-vendee.org (extraction du 7/10/2009) - LPO Vendée

JOYEUX E., 2008. Localisation des populations nicheuses de Gorgebleue à miroir blanc luscinia svecica dans l'ouest du Marais poitevin. Parc interrégional du Marais poitevin, 25 p.

THOMAS A., 2004. Les Roselières à Phragmite commun Phragmites australis du Marais poitevin. Parc interrégional du Marais poitevin, 92 p.

RIGAUD T. et GRANGER M (coord.) 1999. *Livre rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charente*s. LPO Vienne - Poitou-Charentes Nature, Poitiers, France.

SUDRAUD J., 2008. La Rousserolle turdoïde. *In* MARCHADOUR B. & SECHET E. (coord) *Avifaune prioritaire en Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, conseil régional des Pays de la Loire : 160-161.

Annexe

Annexe 1 : Listes des espèces (hors passereaux paludicoles) nicheuses sur les sites suivis

Sites	Nom espèce	Statut nicheur
La Belle Henriette - Partie Nord	Foulque macroule	Probable
	Râle d'eau	Possible
	Tarier pâtre	Probable
Roselière de la Champinière	Bergeronnette printanière	Probable
	Cygne tuberculé	Certain
	Fauvette grisette	Certain
	Foulque macroule	Certain
Roselière de la Pépière	Canard colvert	Certain
	Foulque macroule	Certain
	Gallinule poule-d'eau	Possible
	Râle d'eau	Probable
Roselière de la Saligottière	Fauvette grisette	Possible
Roselière du clos Buet	Bergeronnette printanière	Possible
	Busard des roseaux	Certain
	Chevalier gambette	Possible
	Cygne tuberculé	Certain
	Fauvette grisette	Possible
	Foulque macroule	Certain
Roselière du communal de Curzon	Fauvette grisette	Possible
	Gallinule poule-d'eau	Certain
Roselière du Marais doux	Cygne tuberculé	Certain
	Fauvette grisette	Certain
	Foulque macroule	Certain
	Grèbe castagneux	Possible
	Linotte mélodieuse	Possible
Roselière du Vieux Lay	Hypolaïs polyglotte	Possible
	Linotte mélodieuse	Possible
	Râle d'eau	Probable
	Verdier d'Europe	Possible